



Soirée concert / dansante payante

Par **Arto**, le **27/06/2012** à **01:42**

Bonjour, rnrnJe souhaite organiser une soirée payante dans une salle adaptée aux normes sonores et de sécurité. Dois-je obligatoirement faire parti d'une association ?rnrnL'entrée serait comprise entre 20 et 40€ selon les demandes de rémunération des artistes. Il y aurait en 100 et 140 personnes.rnrnDans un premier temps, aurait lieu un concert avec des groupes plus et moins connus afin qu'ils chantent leurs titres (ils ne sont pas tous en maisons de disques). Dois-je obligatoirement les rémunérer ? Qu'en est il des droits pour la SACEM ?rnrnLa soirée s'enchaînerait avec un ou plusieurs DJs de Londres, ils ne passent que des set list dont beaucoup de remixes. Dois-je payer une taxe différente à la SACEM? Est-ce élever pour un show de 6h ?rnrnIl y aurait aussi de la vente d'alcool, mais je suis au courant pour l'autorisation de débit de boisson. Je sais également qu'il me faut une assurance type "Organisateur de spectacle" mais dois-je bénéficier d'un certain statut ou puis je rester simple particulier ? rnrnJ'ai beaucoup de questions mais je tiens à être dans les normes un maximum.rnrnSi il y a d'autres choses à savoir n'hésitez pas !rnrnMerci